

Harmonisation des modalités de collecte des déchets



Olivier FRANCOISE, ripieur à la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche



Les communes de Côte Ouest Centre Manche

Auxais | Bretteville-sur-Ay | Créances | Doville | Feugères | La Feuillie | Geffosses
Gonfreville | Gorges | La Haye | Lulne | Lessay | Marchésieux | Millières
Montsenelle | Nay | Neufmesnil | Périers | Pirou | Le Plessis-Lastelle | Raids
Saint-Germain-sur-Ay | Saint-Germain-sur-Sèves | Saint-Martin d'Aubigny
Saint-Nicolas-de-Pierrepont | Saint-Patrice-de-Claids | Saint-Sauveur-de-Pierrepont
Saint-Sébastien-de-Raids | Varenguebec | Vesly



L'édito



Henri LEMOIGNE

Président de la Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

Vers un projet de territoire durable

Les élus de la Communauté de Communes, en concertation avec les maires et les membres du Conseil de Développement Durable (C2D), ont procédé à l'élaboration d'un projet de territoire.

Ce projet, défini avec le concours de deux bureaux d'études recommandés et pris en charge pour partie par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), porte sur la période 2022-2026, soit la durée restante de l'actuelle mandature.

Il s'inscrit dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) proposé par l'État et s'articule autour de quatre axes volontairement stratégiques :

- Promouvoir une économie attractive et durable, soucieuse de la transition énergétique
- Développer des services à la population de qualité et de proximité
- Préserver un cadre de vie harmonieux et équilibré face aux enjeux climatiques
- Renforcer les liens entre l'ensemble des partenaires et habitants du territoire

Ce contrat engage l'État dans ses financements et sécurise les subventions destinées aux collectivités qui ont décidé, par leurs actions, de s'engager dans une politique soucieuse de l'environnement, enjeu de société actuel et futur.

Dès lors, ce développement harmonieux et concerté avec les acteurs du territoire sera conduit par la Communauté de Communes, dans le respect des priorités édictées par les pouvoirs publics en matière de relance économique, dans le but d'offrir aux habitants les conditions d'un bien vivre au sein d'un territoire durable, accueillant et attractif.

VUE D'ensemble

Bulletin communautaire n°9

Janvier à juin 2022

Direction Henri LEMOIGNE

Coordination David CERVANTÈS

Conception Service communication
de la Communauté de Communes
(Julie MAC-VICAR | Lucile MORIN)

Comité de rédaction Commission
communication

Rédaction Claire ANDRIEUX
Manon BÉBIN | Christine CORLAY
Marie DELAUCHE | Charline FERAL
Marine FERMEY-PARIS | Aurélien FLEURY
Karine GUESNON | Adèle JANSON
Léana JUMELIN | Karine LENESLEY
Aline MARIE | Lucy PETIT-ETIENNE
Florent ROPTIN | Émilie ROUSTIAU
Benjamin SUGY

Photographies Communauté
de Communes sauf mentions contraires

icônes Freepik

Illustrations Lucile MORIN (Communauté
de Communes) sauf mentions contraires

Tirage 13 500 exemplaires

Impressions Imprimerie Le Révérend
(Valognes) labellisée **Imprim'Vert®**
c'est-à-dire qu'elle utilise
des encres végétales
et tous ses déchets sont recyclés.
Le magazine a été imprimé
sur du papier recyclé.



Sommaire

- | | | |
|--|---|---|
| 3 Retour en images | 11 Mobilité, Politique seniors & Santé | 19 Habitat |
| 4 Petite Enfance, Enfance, Jeunesse & Parentalité | 12 Dossier : Déchets | 20 Développement économique |
| 6 Culture | 14 Développement durable & communication | 22 Économie circulaire & Technique |
| 8 Associations | 16 Environnement | 23 Urbanisme |
| 9 Tourisme | 18 Service Public d'Assainissement Non Collectif | 24 Agenda & infos pratiques |
| 10 Mobilité | | |



Signature du protocole d'engagement du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) 28 mai 2021 à La Haye avec le Préfet de la Manche



Signature de la convention pour la mise en place d'un observatoire dynamique de l'offre commerciale 21 septembre 2021 à Lessay



Ouverture de la saison Villes en Scène avec le groupe "Fourth Moon" 4 octobre 2021 à Lessay

Bilan du projet artistique Je m'envisage

Dans le cadre de l'appel à projet
"La Culture s'anime"

Acteurs

- Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)
 - de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
 - du Centre Social de la Maison du Pays de Lessay
 - de l'association Familles Rurales de Marchésieux

Partenariat

- Association culturelle Art Plume (Saint-Lô)

Financements

- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)



Découverte et création d'un autoportrait

Pendant le mois de juillet 2021, les enfants des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ont découvert, à la médiathèque d'Agneaux, l'exposition « 1898 » de l'artiste Cécilia HUE, plasticienne et art thérapeute en résidence à l'association Art Plume. L'artiste est ensuite intervenue au sein des ACM situés à Créances, La Haye et Marchésieux afin d'accompagner 14 enfants dans la création d'un autoportrait valorisant leur personnalité. L'ACM situé à Périers a souhaité proposer en parallèle un projet sur l'autoportrait. Les productions ont été intégrées dans l'exposition itinérante.

Exposition itinérante

Un vernissage a été organisé le vendredi 30 juillet 2021 à Lessay pour présenter les 39 autoportraits. Une exposition itinérante a été mise en place du 16 septembre au 22 octobre 2021 dans les médiathèques, les bibliothèques, les bureaux d'information tourisme et les commerces du territoire. L'exposition est visible sur www.cocm.fr, en version numérique, jusqu'au 28 février 2022.

Bilan sur la semaine nationale de la mixité du 31 mai au 4 juin 2021

Un "tribunal" de la mixité

Dans le cadre de la semaine nationale de la mixité, l'association ÉTAPE située à Vire ainsi que l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie sont intervenues à l'Espace Jeunes situé à Périers pour organiser un tribunal de la mixité portant sur le numérique.

Ce "tribunal" est une démarche active favorisant les échanges entre les acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation ainsi que les jeunes en parcours d'orientation. Il permet la mise en scène de problématiques et d'idées reçues afin d'agir sur les stéréotypes. Aujourd'hui, seulement 12 % de jeunes filles sont attirées par les métiers du numérique et de nombreux stéréotypes persistent, comme la représentation de personnages féminins sexualisés dans les jeux vidéos.

Concours de la mixité

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) communautaires situés à La Haye et à Périers ont participé au concours de la mixité de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers. L'objectif : la création, avec un groupe d'enfants, d'une affiche ou d'une vidéo sur la thématique de la mixité. Les productions sont disponibles sur la page facebook de la Communauté de Communes.

Animation

- Association ÉTAPE avec Olga DE SAINT-JORE
- Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie, avec Emilie MENDES
- Communauté de Communes avec Rose-Marie LELIÈVRE (vice-présidente en charge de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité), Lucy PETIT-ETIENNE (coordinatrice du projet) et l'Espace Jeunes situé à Périers avec Clemmie COLLET (référente) et Laura BOULANGER, Clara LORD, Emma MANÉ et Lilou PERROTTE (jeunes)

Intervention

- 2 étudiantes en DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) métiers multimédias à Saint-Lô
- Séverine FENOULLIÈRE, psychologue au CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de l'Éducation Nationale

Participation du public aux débats des acteurs

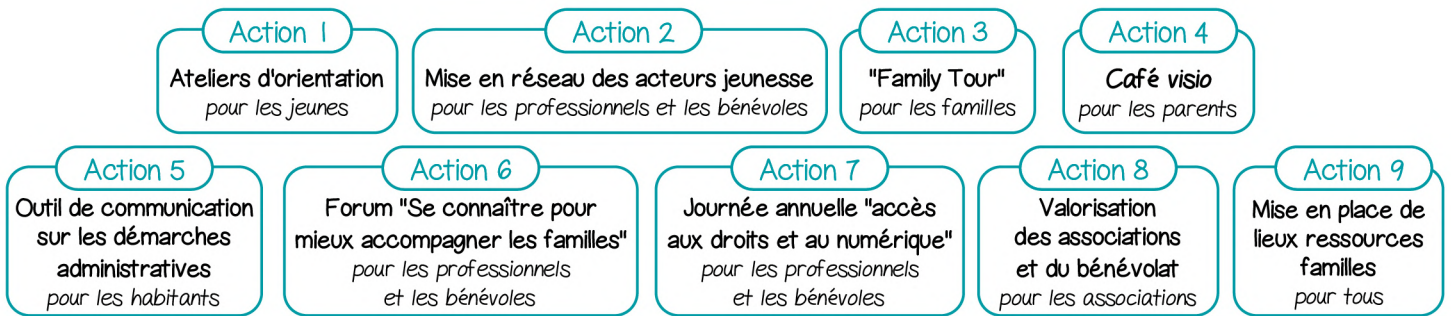
- 12 jeunes de l'Espace Jeunes situé à Périers
- 5 jeunes de la Mission Locale située à Coutances
- 3 jeunes de la Maison Familiale Rurale de Saint-Sauveur-Villages

Lancement des actions de la "Charte avec les Familles"



La Communauté de Communes et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Côtes Normandes co-animent une "Charte avec les Familles" sur le territoire Côte Ouest Centre Manche depuis fin 2018. Les résultats du diagnostic et du vote en ligne sont consultables sur www.cocm.fr ou dans le précédent magazine communautaire (juillet à décembre 2021). Des groupes de travail, composés de représentants de familles, élus, bénévoles et professionnels volontaires, ont élaboré des propositions. Neuf d'entre elles ont été retenues pour une mise en oeuvre en 2021/2022.

Les 9 actions 2021 / 2022 de la "Charte avec les Familles"



Lancement des animations familles "La Fourmilière" sur le pôle de proximité à La Haye



« La Fourmilière », ce sont des temps d'animations en famille sur Périers. Depuis septembre 2021, l'équipe d'animation en propose également à La Haye et dans les communes environnantes. Parents, grands-parents, oncles et tantes... peuvent venir le samedi matin de 10 h à 12 h pour pratiquer des animations sportives, manuelles, culturelles avec leurs enfants, petits-enfants, neveux ou nièces. Un sondage, mis en place fin 2021, a permis à l'équipe de construire la programmation à venir afin de répondre au plus près des envies des familles. Des activités pour les familles existent sur le secteur de Lessay. Renseignements à la Maison du Pays de Lessay au 02 33 46 84 69.

Renseignements Aline MARIE - 02 33 76 73 38 - lafourmiliere@cocm.fr - www.cocm.fr

Changement de nom des RAM

Depuis le 1^{er} septembre 2021, les Relais Assistants Maternels (RAM) changent de nom pour laisser place aux Relais Petite Enfance (RPE). Il en existe trois sur le territoire Côte Ouest Centre Manche.

Un Relais Petite Enfance

C'est quoi ? Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges sur les modes d'accueil petite enfance (0/6 ans)

Pour qui ? Familles et professionnels de la petite enfance

Pourquoi ? Faciliter les recherches de mode d'accueil le mieux adapté aux besoins des familles et accompagner les professionnels de la petite enfance tout au long de leur carrière (formation, échanges de pratiques etc.)



Relais Petite Enfance "Les Bambinos"

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
20 rue des aubépines - 50250 LA HAYE
02 33 07 11 79 - petiteenancelahaye@cocm.fr



Relais Petite Enfance "Fées et Lutins"

Pôle enfance rue Ennigerloh - 50430 LESSAY
02 33 46 84 69 - petiteenfance@maisondupaysdelessay.fr

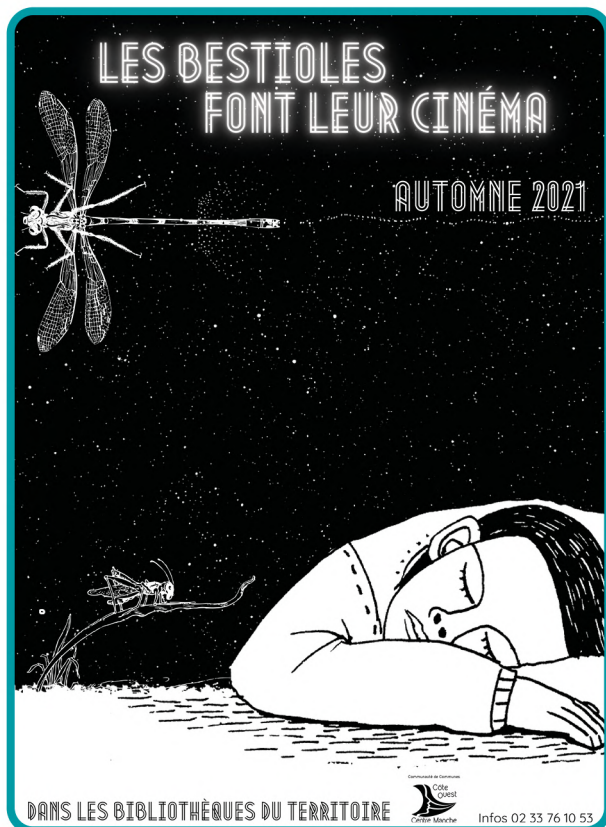


Relais Petite Enfance "Les Lucioles"

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
4 place du Fairage - 50190 PÉRIERS
02 33 76 58 69 - petiteenfanceperiers@cocm.fr

Les bestioles font leur cinéma

Bilan du projet annuel du groupe de coopération des bibliothèques



Ça bouge dans les bibliothèques du territoire

De septembre à novembre 2021, le projet « Les bestioles font leur cinéma » a proposé au public un florilège d'animations dans les bibliothèques et médiathèques : Bretteville-sur-Ay, Créances, La Haye, Lessay, Marchésieux, Millières et Périers. Petits et grands ont été ravis de partager des moments conviviaux.

Au programme, des expositions sur le cinéma d'animation, des ateliers stop motion, folio scope, des moments de lectures animées, des jeux, une projection au cinéma Le Rialto à La Haye... mais aussi différentes interventions :

- du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) avec la découverte des animaux de la mer avec création d'un aquarium et une conférence sur les petites bêtes du jardin
- de l'EPN (Espace Public Numérique) de Périers avec une animation "robot-coccinelle"
- de l'association Hors-Champ avec la création de courts-métrages en cinéma d'animation

Prochain rendez-vous :

En automne 2022 avec les arts de la rue !

Le Théâtre en Partance

Convention avec la Communauté de Communes

Du théâtre dans les écoles

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes travaille avec la compagnie Le Théâtre en Partance afin de permettre aux enfants du territoire de découvrir, pendant le temps scolaire, une activité culturelle dans sa globalité : le théâtre. Les établissements scolaires (écoles et collèges) bénéficient d'interventions de la compagnie pour permettre aux enfants et aux jeunes de rencontrer les comédiens, de s'initier au théâtre et de préparer leur venue à l'un des deux spectacles.



© Photo : Théâtre en Partance

L'histoire de Gilles de Gouberville

Pour l'année scolaire 2021-2022, les enfants pourront découvrir l'histoire de Gilles de Gouberville avec le spectacle « *Il était une fois le sieur Gilles de Gouberville...* ». Cette proposition s'inscrit dans le cadre du projet « Patrimoine en création » soutenu par la Région Normandie. Leur est également proposé un laboratoire scénique reprenant des scènes emblématiques de Molière avec le spectacle « *C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.* »

Financement

• 15 000 €
par la Communauté de Communes
avec 150 heures d'intervention
et une partie des 2 spectacles



• Prise en charge
par la Communauté de Communes
du transport des enfants
vers les salles où se déroulent
les spectacles



• 4 € par enfant
à la charge des
établissements scolaires
pour le ticket d'entrée

Les spectacles de Villes en Scène

Depuis 25 ans, le département de la Manche propose aux territoires manchois le dispositif « Villes en Scène » afin que la culture soit partagée par tous. Musique, théâtre, danse, cirque... sont proposés au plus proche de chez vous. Partenaire, la Communauté de Communes organise 7 spectacles sur les 90 représentations programmées pour 2021/2022, dont une séance scolaire est également proposé pour le spectacle de cirque "Respire". La musique folk du groupe "Fourth Moon" a ouvert la saison le 4 octobre 2021 à Lessay avec près de 250 spectateurs accueillis.



Tarifs de 4 à 9 €

Réductions : Spot 50 et Va'Partout
Carte de fidélité : dès 3 places
achetées, la 4^{ème} au tarif de 4 €.



Protocole sanitaire

adaptable en fonction
des annonces
gouvernementales.



P'tite info

une boucle magnétique
auditive est disponible sur réservation
(limite de 10 appareils par spectacle) pour les
malentendants sur l'ensemble des spectacles.



Séries Musique et théâtre

Vendredi 7 janvier 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay

Avec ce concert réunissant six musiciens et un comédien, les percussions et instruments à vent de l'Orchestre Régional de Normandie invitent à entendre et réentendre les génériques des séries TV qui ont marqué leur époque.



Prévert Parade Musique

Vendredi 4 février 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay

Le quintet, parmi les meilleurs jeunes jazzmen français, accompagné d'André Minvielle, apporte un souffle de fraîcheur, une musique réinventée au service des vers. La poésie de Prévert résonne sur des vibrations actuelles : groove, blues, java cuivrée.



Vent debout Marionnettes

Vendredi 25 février 2022 à 20 h 30 à la salle communale de Marchésieux

La vie d'une petite fille bascule quand elle fait l'étrange découverte d'un pays grouillant de mots, de sons, d'inscriptions. Ce spectacle visuel, sans parole, est inspiré des pays où les peuples sont réduits au silence par la censure. Il est question de liberté d'expression, d'engagement et de lutte.



Un coeur simple Théâtre

Mardi 15 mars 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay

Un cœur simple est une nouvelle de Gustave FLAUBERT publiée en 1877, adaptée à la première personne. L'histoire retrace la vie d'une servante au XIX^{ème} siècle en Normandie. Cette histoire d'une orpheline devenue "bonne à tout faire" nous dit tout des relations sociales codées et de la place de la femme dans cette société.



Effet de Manche Voix a cappella

Mardi 10 mai 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay

Effet de Manche illustre les influences musicales qui s'exercent de part et d'autre de la Manche et donne à entendre la grande variété de genres développés au Moyen-Âge par les musiciens anglais. Ces chants sont à la fois d'inspiration religieuse et amoureuse.

Réservations Service culturel 02 33 76 10 53

Brochure complète disponible
sur www.cocm.fr



Bilan des forums des associations

Annulés en septembre 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les traditionnels forums des associations ont eu lieu les 3 et 4 septembre 2021. Malgré la crainte des organisateurs liée à l'obligation du pass sanitaire, le public a répondu présent sur l'ensemble des sites : salle Jacques Lair à La Haye, salle Saint-Cloud à Lessay et salle Nelson Mandela à Périers.

Dans un contexte sanitaire particulier, la collectivité a fait le choix de maintenir les forums, temps important pour la vie associative locale, afin de lancer la nouvelle saison sportive ou culturelle. Après dix huit mois d'arrêt et/ou de fonctionnement au ralenti, les bénévoles des associations avaient besoin de ce moment pour renouer le contact avec leurs adhérents et pour se faire connaître auprès du public.

Les représentants des associations sont très satisfaits de l'édition 2021 et ils sont relativement confiants pour la nouvelle saison : importants renouvellements de licence, nombreux contacts pris... L'inquiétude est plus du côté du bénévolat car beaucoup de bénévoles ont « décroché » pendant cette période.



3 forums des associations
à La Haye, Lessay et Périers



1 100 visiteurs aux forums

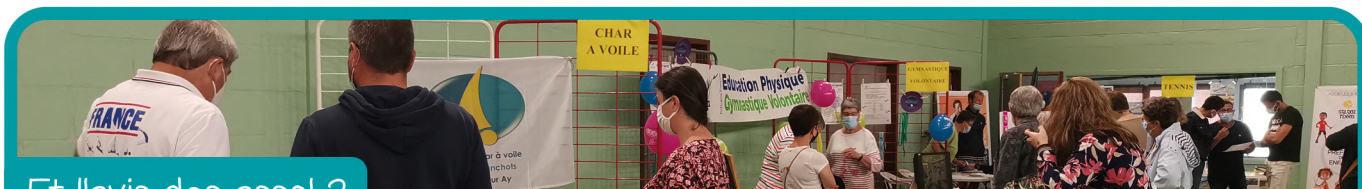


69 associations participantes



P'tite info

La liste des associations du territoire est disponible sur le site internet www.cocm.fr



Et l'avis des asso' ?

Comment se sont déroulés les forums cette année ?

Nathalie DUCLOS HOUDUSSE de Chore'Space : « Notre association a participé aux trois forums du territoire et ça s'est très bien passé. Les deux nouveaux lieux à Lessay et Périers sont top ! »

Virginie CLÉMENT d'Harmonie Municipale : « Le forum s'est bien passé mais nous avons vu moins de personnes que les années précédentes. Nous sommes ravis d'avoir pris de nouveaux contacts car la crise sanitaire nous a fait perdre quelques jeunes musiciens qui n'étaient plus motivés avec les cours en visio. Depuis la fusion des communautés de communes en 2017, nous apprécions de pouvoir participer aux trois forums du territoire. Cela nous permet de toucher un public plus large. »

Yann DECAEN de BMX Centre Manche : « C'est notre première participation aux forums car notre association existe depuis début 2021. Nous sommes très satisfaits car nous avons vu plus de 20 personnes sur chaque site ! »

Comment s'annonce cette saison 2021-2022 ?

N. DUCLOS HOUDUSSE : « La reprise est très calme, nous n'avons pas eu cette impression l'an passé. Il y a moins de licenciés adultes et adolescents avec l'obligation du pass sanitaire. Les enfants semblent moins gourmands d'activités. »

Michel VALEYRE du club aéromodélisme Sèves-Tautes : « Notre association a été peu impactée par la crise sanitaire car nous pouvions pratiquer en plein air. Et nous sommes confiants pour cette nouvelle saison. »

V. CLÉMENT : « Cette saison est remplie d'optimisme avec nos jeunes : les emmener voir des spectacles (à l'arrêt depuis ce temps), préparer des représentations avec eux et pouvoir les présenter au public ! Côté bénévole, il y a toujours des personnes disponibles pour nous aider à faire vivre l'association. »

Y. DECAEN : « La saison s'annonce bien. Nous n'avons pas ressenti de réticences des parents et nous n'avons eu aucune question concernant le pass sanitaire. »

Pourquoi participer aux forums ?

N. DUCLOS HOUDUSSE : « Notre présence nous permet d'être plus visible. De nombreux parents nous disent ne pas savoir que telle ou telle activité existe. Nous avons pu rencontrer des visiteurs en recherche d'activités et non simplement des promeneurs. »

M. VALEYRE : « C'est un moment qui nous permet de communiquer, de montrer que l'on existe. »

V. CLÉMENT : « Le principal intérêt est de reprendre contact avec les familles et de relancer les activités. L'an passé, lorsque le forum a été annulé, nous avons dû relancer la saison par message pour éviter les regroupements. Mais ce n'est pas pareil, il n'y a pas de dynamisme ou d'échanges, contrairement aux forums. »

Y. DECAEN : « Ces forums nous permettent de nous faire connaître et d'avoir de nouveaux adhérents : près d'une quinzaine de contacts pris cette année ! »

**Rendez-vous
les 2 et 3 septembre 2022
pour les prochains forums !**

Après la COVID-19, quelle saison touristique pour l'office de tourisme ?

La saison touristique n'est pas encore revenue à la normale depuis l'entrée de la COVID dans nos vies. Il y a eu peu de visiteurs internationaux en France et les habitudes des touristes ont évolué. Ainsi, la destination Côte Ouest Centre Manche a attiré d'avantages de touristes de proximité.

TOP 5 des demandes des visiteurs

dans les offices de tourisme de La Haye, Lessay, Pirou et Saint-Germain-sur-Ay

- N°1**
 Manifestations
- N°2**
 Balades
- N°3**
 Randonnées
 à pied et à vélo
- N°4**
 Activités pour
 les enfants
- N°5**
 Horaires
 de marées

Les sites internet et les réseaux sociaux sont un autre moyen pour les visiteurs de trouver l'information souhaitée. Cette communication numérique est en hausse constante.



50 %
des visiteurs viennent de Normandie



12 %
des visiteurs viennent d'Île de France

Les 38 % restants sont issus d'autres Régions de France et de l'international



Les animations de l'office de tourisme

L'office de tourisme organise tout au long de l'été des animations pour touristes et habitants, petits et grands : visites nature avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) ou encore escape game et visites guidées au sein de l'Abbaye de Lessay. La soirée médiévale en juillet 2021 au Mont Castre, organisée dans le cadre de « Pierres en Lumières », a attiré plus de 150 personnes !

Les acteurs touristiques

Les hébergeurs, qui ont répondu à l'enquête de l'office de tourisme, sont globalement satisfaits de leur saison 2021. Malgré la situation sanitaire liée à la COVID-19, ils restent optimistes pour le futur et ont pu faire bénéficier leurs clients de chèques "Évasion" et "Terres de Havres", chèques qui sont à dépenser dans les restaurants et activités de loisirs partenaires. Cette opération a bien fonctionné et les hébergeurs espèrent un renouvellement de cette offre pour la saison prochaine. Toutefois, certains restaurateurs soulignent un problème de recrutement au sein de leurs établissements. Cette situation complique la gestion de leurs structures et met en péril certains restaurateurs.

i P'tite info *L'opération chèques "Évasion 50" est une initiative portée par Latitude Manche et les offices de tourisme de la Manche, avec le soutien du département de la Manche. L'office de tourisme de Côte Ouest Centre Manche a aussi mis en place des chèques "Évasions Terre de Havres" pour les séjours pris sur le territoire.*

Quelles actions pour 2022 ?

L'objectif de l'office du tourisme pour 2022 sera d'être davantage au service des habitants et des acteurs du territoire. De nouvelles actions seront ainsi mises en place.

Comment s'informer ?

- Likez la page Facebook Côte Ouest Centre Manche Tourisme
- Partagez vos photos sur la page Instagram Côte Ouest Centre Manche Tourisme avec le hashtag #cocmtourisme
- Suivez toutes les info' sur la page internet www.tourisme-cocm.fr



La plateforme COCM'obilité noue un partenariat avec l'association Accueil Emploi



Depuis mai 2021, l'association Accueil Emploi a mis en place des navettes emploi-formation à destination des personnes habitant sur les territoires des Communautés de Communes Côte Ouest Centre Manche et Coutances mer et bocage.

Ces navettes prennent la forme de minibus et/ou de voitures familiales. Elles permettent d'emmener les habitants des deux périmètres intercommunaux sur leur lieu de travail, de formation ou d'apprentissage, à condition que ces derniers se situent aussi sur les territoires concernés. *Par exemple, un trajet La Haye-Coutances est possible mais pas un trajet La Haye-Saint-Lô.*

Comment cela fonctionne ?



Ces navettes fonctionnent tous les jours, y compris sur des horaires décalés (tôt le matin, tard le soir).



Le coût de la navette est de 3 € par jour et par usager.



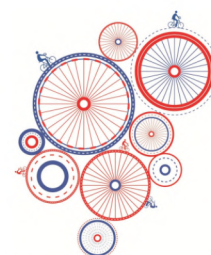
Cela comprend un aller/retour pour se rendre sur le lieu de travail ou de formation. Un usager peut utiliser la navette pendant trois mois maximum.



Pour bénéficier de la navette, une prescription doit être envoyée par un agent de Pôle Emploi ou de la Mission Locale, un travailleur social, un conseiller en mobilité...

Renseignements Accueil Emploi - 02 33 19 10 80 - www.accueil-emploi-coutances.fr

La plateforme COCM'obilité, lauréate de l'appel à projets AVÉLO 2



Dans le cadre de sa politique mobilité, la Communauté de Communes a répondu, en juin 2021, à un appel à projets "AVÉLO 2 : développer le vélo dans les territoires" lancé par l'ADEME, agence de la transition énergétique. La collectivité a été informée, en septembre 2021, qu'elle était lauréate. L'un des enjeux est de mettre en place un schéma directeur ou un plan de mobilités actives sur le territoire : création d'itinéraires vélo, de pistes cyclables... Un cabinet d'étude sera prochainement désigné pour :

- Réaliser un diagnostic du réseau cyclable communautaire
- Définir des enjeux et des objectifs
- Proposer un plan d'actions concret et pluriannuel pour développer le vélo sur le territoire communautaire



La plateforme COCM'obilité vous accompagne

- Location d'un véhicule à bas prix
- Déplacement en transports en commun
- Déplacement en vélo sur le territoire
- Réparation de votre véhicule à bas coût
- Conseils sur les moyens de transport que vous pouvez utiliser
- Conseils pour passer le permis de conduire ou pour l'achat d'un véhicule

Renseignements COCM'obilité - 02 14 15 00 24 - cocmobilite@cocm.fr - www.cocm.fr

Des journées pour promouvoir les mobilités auprès des seniors

La Communauté de Communes, par le biais de sa plateforme COCM'obilité et du Plan Local Autonomie, le CLIC des Marais, la Maison du Pays de Lessay et les SAG (Secteurs d'Action Gériatrique) situés à La Haye et Périers, ont travaillé ensemble pour organiser 3 journées mobilité destinées aux seniors en septembre 2021.

Ces journées ont pris la forme d'ateliers tournants :

- Découverte des solutions de transport sur le territoire, des bienfaits de la marche à pied, du triporteur électrique et du guidon HCP (conçu pour pousser un fauteuil roulant- cf. photo)
- Initiation au vélo à assistance électrique
- Révision du code de la route et de la conduite
- Conseils en mobilité

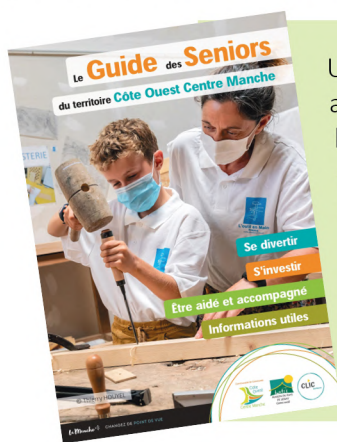


Près de 80 personnes ont participé à ces journées conviviales agrémentées de repas réalisés par des commerçants locaux.

Animation par les partenaires : Mobylys, Association Départementale de Sécurité Routière (ADESR), Association Roulons Ensemble à Vélo sur la Voie Verte (RE3V, anciennement Manche Promotion Piste), Association Le guidon HCP vélo pousseur et Mme MÉZERETTE (bénévole prévention du SAG de La Haye).



P'tite info Le guidon HCP tient son nom de son inventeur, Henri-Claude Poisson, Manchois et parent d'un adolescent atteint de polyhandicap. Ce guidon permet d'adapter un vélo à un fauteuil roulant, lui permettant ainsi de faire du vélo avec son fils.



Un **Guide des Seniors** a été réalisé par la Communauté de Communes en partenariat avec le CLIC des Marais et la Maison du Pays de Lessay afin de répondre à plusieurs besoins :

- « **Se divertir** » pour trouver les associations proposant la pratique d'activités accessibles aux seniors
- « **S'investir** » pour offrir des pistes sur le partage de savoirs, d'idées et de temps
- « **Etre aidé et accompagné** » pour connaître les structures qui peuvent répondre aux questions sur la perte d'autonomie

Ce guide est disponible dans les pôles communautaires (La Haye, Périers), à la Maison du Pays de Lessay et en version numérique sur www.cocm.fr.

Extension du pôle de santé à La Haye



Après 11 mois de travaux, les travaux d'extension du pôle de santé situé à La Haye ont été réceptionnés en septembre 2021. Ils ont consisté en la création de :

- **1 unité dentaire** en extension du bâtiment existant avec 4 cabinets.
- **2 nouveaux cabinets** aménagés dans le prolongement de l'unité dédiée aux médecins généralistes dans le cadre d'un nouveau protocole d'accueil des patients.

P'tite info Le Docteur KLIMEZAK, médecin généraliste, fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2021. Il sera remplacé par le Docteur SIMON à compter du 1^{er} janvier 2022.

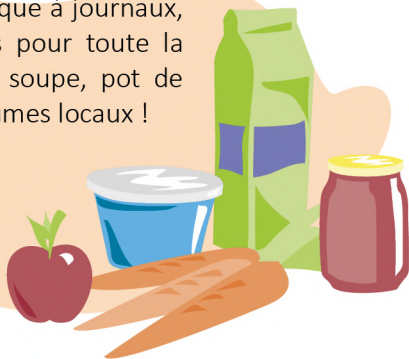
Le parcours de nos déchets

Illustrations : Lucile MORIN
(Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche)

Bouteille en plastique, boîte de céréales, masque jetable, pot de confiture en verre... Vous savez les trier mais vous ne savez pas ce qu'ils deviennent ? Finiront-ils triés à la main, incinérés ou enfouis ? Parcourront-ils le tour du monde allant d'usine en usine ? On vous explique tout !

L'achat

Au marché et au kiosque à journaux, Fred fait ses courses pour toute la semaine : brique de soupe, pot de crème, journal et légumes locaux !



La remise sur le marché

Une fois ces jouets, ces barquettes, ces bouteilles ou encore ces nouvelles boîtes de conserve fabriquées, elles retournent au magasin : Fred peut alors acheter une boîte de conserve qui a autrefois été une canette de soda.

La transformation

Après leur reconditionnement, ces matériaux rejoignent les usines de production où ils sont utilisés en mélange avec de la matière première nouvelle pour fabriquer de nouveaux objets.



Le conteneur à verre

Sur le trajet du travail, Fred dépose ses bouteilles et ses pots en verre dans le conteneur le plus proche de chez elle.

Au volant de son camion, Élie fait le tour des conteneurs de notre territoire pour les vider et collecter tout le verre amené par les habitants.

La refonte

Le verre en petits morceaux, appelé calcin, est ensuite nettoyé de tout indésirable (bouchons, capsules, faïence...) puis fondu à 1 600 °C pour reformer de nouvelles bouteilles !

Le recyclage

Les matériaux triés sont compressés en balles pour être rachetés par des repreneurs qui transformeront la matière dans leurs usines de recyclage : en paillettes, en billes, en bobines ou encore en lingots.



©SPHÈRE

Pour aller plus loin :
Découvrez le recyclage
en vidéo sur www.cocm.fr !

Le tri sélectif

Rentrée chez elle, après un brin de rangement, Fred commence à trier ses déchets car elle l'a compris : trier est essentiel pour économiser de précieuses ressources !



Le sac jaune

Tous les emballages et tous les papiers vont dans le sac jaune.



Le sac gris

Les produits d'hygiène, les masques et autres petits déchets non recyclables vont dans le sac gris.



L'enfouissement

Les sacs gris sont ensuite amenés au **centre d'enfouissement** dans la Manche où les ordures ménagères seront **enterrées dans de grands casiers**, un processus très coûteux ! Il est donc **important de bien trier** en amont.

Des centaines de tonnes enfouies chaque année !



©Syndicat Mixte du Point Fort

Tous les emballages ? Vraiment ? Eh oui, même sur le secteur de Périers !



À compter du **1^{er} janvier 2022**, les habitants du secteur de Périers trieront comme le reste du territoire : **tous les emballages et papiers** iront dans le **sac jaune**, collecté au plus près du domicile !

Ainsi les conteneurs Emballages et Papiers disparaissent au profit des sacs jaunes. Les bouteilles et pots en verre, quant à eux, restent collectés dans les conteneurs Verre.

Et pour **La Haye** et **Lessay** ? Rien ne change !

Le nouveau guide du tri vous explique tout !

La collecte

Chaque jour, dès 5 h, Quentin le ripeur (aussi appelé agent de collecte) et son équipe sillonnent notre territoire pour ramasser tous les sacs sortis. Fred a pensé à lui : son sac est mis en évidence, fermé et déposé depuis la veille devant chez elle.



Astuce :
Tous les calendriers de collecte sont sur www.cocm.fr !

Au cours de sa journée, Quentin fera plus de 17 000 pas et soulèvera 4 T de déchets !

Un ripeur parcourt plus de 11 km par jour !

Le centre de tri

Les bennes de sacs jaunes sont ensuite amenées jusqu'au centre de tri. Un premier tri mécanique permet de séparer grossièrement les déchets puis les opératrices de tri prennent le relais pour les séparer plus finement.

Flavie est opératrice et trie à la vitesse de l'éclair : plus de 2 000 gestes par heure pour séparer bouteilles en plastique clair, briques alimentaires, magazines, etc.

Nouveau centre de tri à Villiers-les-Périers



©SPHÈRE

Et les erreurs de tri dans tout ça ?

En plus d'être de mauvaises surprises pour Flavie, qui peut se retrouver nez à nez avec une vieille carcasse de poulet ou se couper sur des bouts de verre, ces refus coûtent cher à la collectivité et donc aux habitants.

*Refus de tri en 2020 :
24 kg par foyer*

*Coût de retraitement
= 69 000 €*

Edition 2022 de Bulles de Campagne

Festival sur le développement durable



Suite à deux reports consécutifs en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, la prochaine édition de Bulles de Campagne, festival sur le développement durable, se tiendra :

Samedi 4 juin 2022

10 h à 17 h - Parc Tollemer à PÉRIERS

Thème : l'alimentation et les circuits courts

Une édition spéciale "Noël durable" a été organisée en novembre 2021. Infos sur www.cocm.fr

Participez au livre de recettes du territoire par et pour les habitants

En lien avec l'édition 2022 du festival « Bulles de Campagne », la Communauté de Communes souhaite publier un *livre de recettes réalisé par et pour les habitants du territoire*. Ce livre permettra de mettre en valeur les producteurs locaux, leurs produits et la cuisine amateur.



Partagez vos recettes

entrée, plat, dessert, boisson, sauce...



réalisées avec un maximum de produits **locaux** et de **saison** !



Tous les participants recevront un exemplaire du livre de recettes !



Les recettes sont à envoyer à amarie@cocm.fr avant le 25 février 2022






Modalités de participation sur www.cocm.fr

Renseignements au **02 33 76 58 65**



Les élus se forment pour la transition écologique du territoire

En lien avec son Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes propose à l'ensemble des élus communautaires et communaux, un programme de formation qui s'articule autour de trois modules :

-  La rénovation énergétique des bâtiments publics
-  Les énergies renouvelables
-  Le rôle de l'agriculture dans la transition écologique du territoire

Ce programme est rythmé par des temps de formation en salle et des demi-journées de visites sur le terrain afin d'éclairer les élus sur le rôle des collectivités dans la transition écologique du territoire.

Animation par les partenaires locaux

- Les 7 Vents
- Le Syndicat Départemental des Énergies de la Manche (SDEM50)
- La Chambre d'Agriculture
- Le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, etc.

Les visites de terrain permettent de valoriser les projets du territoire

- Éoliennes de Gorges-Gonfreville
- Panneaux photovoltaïques de Montsenelle
- Réseau de chaleur de Saint-Germain-sur-Ay
- Unités de méthanisation d'exploitants agricoles du territoire...

Donnez votre avis sur le magazine communautaire et tentez de gagner un jeu du Centre Manche

La Communauté de Communes met en place un questionnaire de satisfaction concernant son magazine communautaire. L'objectif ? Améliorer l'information destinée à l'ensemble des habitants du territoire Côte Ouest Centre Manche.



Comment participer ?

Remplissez **avant le 30 juin 2022** le questionnaire disponible :

- via le QR Code ci-contre (scannable avec votre smartphone)
- sur le site internet www.cocm.fr ou via le lien www.bit.ly/3DyKimU
- en version papier dans les pôles communautaires à La Haye et Périers, et à La Maison du Pays de Lessay

Comment gagner un jeu du Centre Manche ?

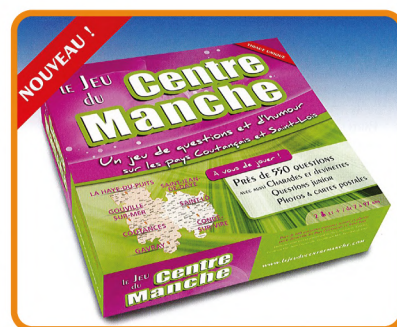
Cochez la case correspondante dans le questionnaire et indiquez vos coordonnées pour que la collectivité puisse vous contacter si vous gagnez le jeu ! Trois jeux sont en jeu !

L'ensemble du questionnaire est anonyme et les résultats seront traités dans leur globalité : libre à vous de partager votre point de vue !

Édité par les jeux Bordier, le jeu du Centre Manche permet de partager un bon moment en famille ou entre amis.

Partez de votre commune et redécouvrez le territoire à travers près de 550 questions et plusieurs photos sur des thématiques variées : géographie, patrimoine, histoire, traditions, personnages célèbres...

Si vous êtes impatient ou que vous ne gagnez pas le jeu du Centre Manche, pas de panique : le jeu est disponible à la ludothèque située à Périers, parmi d'autres jeux pour petits et grands !



Focus sur le littoral du territoire

Les protections douces

P'tite info Les protections dites « douces » sont conçues pour « travailler avec la nature » en intégrant la dynamique naturelle du littoral et la mobilité de la bande côtière. Elles doivent être entretenues régulièrement et sont réversibles. Suivant les plages et les dunes, une des solutions douces sera plus adaptée qu'une autre.

Quelques exemples de protections douces installées sur le littoral du territoire



Les fascines : elles ont pour rôle de piéger le sable volage pour restaurer le pied des dunes. Leur orientation est en fonction des vents dominants. Elles n'ont pas pour rôle d'atténuer la houle.



Les fagots : posés sur la dune, ils piègent le sable volage. Ainsi, ils atténuent l'érosion éolienne, favorisent la repousse de la végétation et, parfois, dissuadent le passage des piétons.



Les ganivelles : posées sur la dune, elles peuvent avoir deux rôles. Le premier est de ralentir le transport du sable volage. Ainsi, le sable se dépose en arrière des ganivelles ; la dune est ainsi renforcée. Le second rôle est de canaliser la fréquentation des piétons. Les dunes sont des milieux fragiles, il convient de rester sur les sentiers balisés.

Précautions environnementales

La pose de ces protections douces se fait de façon techniquement réfléchi mais aussi en préservant la biodiversité puisque les hauts de plage et les dunes abritent des espèces rares.

Réalisation des travaux situés sur la plage

> Après les marées du mois de mars pour éviter leur destruction et avant la fin avril, début de la période de nidification des gravelots. Une deuxième période de travaux est possible de la mi-août à la mi-septembre après la nidification et avant les grandes marées.

Réalisation des travaux situés sur la dune

> En dehors des emplacements des nids d'hirondelles des rivages. Ces nids sont utilisés d'une année sur l'autre.

Les massifs dunaires à Pirou



Avril 2021



Juillet 2021

Depuis 2017, des fascines de bois sont installées en pied de dune au nord du perré à Pirou.

Lors d'un coup de vent, à marée haute, les fascines de bois peuvent être abîmées par la mer. L'entretien annuel s'est déroulé en septembre 2020 et en avril 2021. En plus de la réparation de deux fascines existantes, une nouvelle a été créée.

Pour compléter le dispositif de régénération de la dune, des fagots de bois, issus de l'entretien du bocage, ont été posés à trois endroits où la dune était dégradée.

Cette dégradation est due au passage de piétons cheminant en dehors des sentiers balisés et descendant des dunes vers la plage en dehors des accès aménagés.

À la fin de l'été 2021, il a été constaté l'efficacité de la pose des fascines et des fagots pour le confortement du cordon dunaire. Malheureusement, le manque de civisme de certains a créé de nouvelles descentes à la plage dommageables pour la dune car favorisant l'érosion du massif.



Travaux réalisés par l'association S.T.E.V.E.



Montant de 6 120 €, aidés à 80 % par l'État.

Préservation des massifs dunaires et lutte contre l'érosion à La Haye sur le secteur de Glatigny

Malgré des interdictions de circulation motorisée entre la cale d'accès et la 2^{ème} chasse à Glatigny, de nombreux véhicules circulaient et stationnaient régulièrement dans les dunes. Ces espaces sont fragiles et sensibles aux pollutions et au piétinement. Le milieu naturel s'en trouve donc dégradé. C'est pourquoi la Communauté de Communes, conjointement avec la mairie de La Haye, a mis en place plusieurs dispositifs :

- Des barrières forestières et des plots en bois ont été installés aux divers passages pour interdire l'accès aux engins motorisés.
- La commune de La Haye a pris un arrêté municipal d'interdiction de circulation, matérialisé par une signalétique sur place.



- Les services techniques communautaires, avec l'aide du SyMEL (Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche), ont aménagé, en novembre 2021, la descente au niveau de l'accès piéton à la plage (en face de la 2^{ème} chasse). L'objectif est d'éviter une divagation des piétons, néfaste pour la préservation de la dune et accentuant le phénomène d'érosion.



Travaux réalisés par l'association S.T.E.V.E.



Montant de 1 704 € aidés à 80 % par l'État.

Suivi de l'évolution du trait de côte

La collectivité s'est dotée d'une antenne GPS reliée à un téléphone mobile pour effectuer des relevés servant à suivre l'évolution du trait de côte et les profils de plage au décimètre près ainsi qu'à visualiser l'efficacité des protections douces sur le littoral. Ce matériel sera aussi utilisé pour les travaux de renaturation des cours d'eau.

Relevés effectués...

- sortie de l'hiver • début de l'été • début septembre • après les grandes marées d'équinoxe • après des événements exceptionnels (coup de vent).

Plan d'actions 2021 - 2023 pour la gestion de la bande côtière

Avec le projet Notre Littoral pour Demain, validé le 26 février 2020 par le conseil communautaire, la Communauté de Communes s'est dotée d'une stratégie de gestion locale de la bande côtière :

- 17 actions transversales à l'ensemble de la cellule hydrosédimentaire allant de Flamanville à la Pointe du Roc à Granville
- 22 actions localisées par sous-cellule dont 7 actions sur le territoire

Ce temps d'actions relativement court, s'étalant de 2021 à 2023, permet d'être adaptable rapidement et toujours d'actualité en fonction des aléas survenus. Il constitue également un outil explicatif à l'attention des élus communautaires et communaux afin de savoir dans quel cadre l'action communautaire s'inscrit, dans l'objectif d'être mieux comprise et perçue.

De plus, la programmation offre une meilleure visibilité financière aux élus communautaires lors de l'élaboration du budget afin de prioriser les actions.

? Une cellule hydrosédimentaire est une portion du littoral indépendante du point de vue des transits sédimentaires.

En juillet 2021, le conseil communautaire a précisé les contours d'intervention de la collectivité sur l'item 5 de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) « Défense contre la mer et contre les inondations » en intégrant la lutte contre l'érosion dans le champ d'action communautaire.

Pourquoi mettre en place un plan d'actions ?

- Décliner la stratégie Notre Littoral pour Demain
- Avoir une vision précise à court terme des actions à mener sur le littoral
- Disposer d'une programmation pluriannuelle afin d'éviter d'agir au cas par cas, sans une nécessaire cohérence d'action
- Se coordonner avec les autres gestionnaires

Plan d'actions 2021 - 2023 décliné en 6 axes :

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Surveillance et prévision de l'érosion
- Alerte et gestion de crise
- Cohérence et articulation avec les autres stratégies et plans de gestion du territoire
- Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes dont l'adaptation et la relocalisation
- Actions d'accompagnement des processus naturels

Afin de suivre les étapes de mise en œuvre du plan de gestion, il sera tenu, a minima, deux réunions d'étapes par an.

Mises aux normes des installations

L'assainissement non collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques et concerne les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées.

⚠ Ces installations sont soumises à une réglementation stricte qu'il est obligatoire de respecter.

Pourquoi mettre aux normes son installation ?

La mise aux normes de son ANC permet d'éviter que les eaux rejetées ne polluent la nappe phréatique, les cours d'eau et les eaux de baignade. Les eaux usées non traitées sont aussi dangereuses pour la santé en cas de contact direct.

Comment savoir si mon installation présente des défauts ?

Des visites de contrôle obligatoire (sous peine de pénalités) sont organisées.

Suite à cette visite, un technicien déterminera votre ANC :

- sans défaut
- à surveiller
- non conforme
- non conforme à risque sanitaire : *vous devrez effectuer des travaux de réhabilitation et mise aux normes dans les 4 ans !*



Bilan 2020 - 2021

Entre septembre 2020 et septembre 2021

67 installations autonomes mises aux normes : ce chiffre est assez bas au vu des résultats des contrôles des installations sur le territoire. Pourtant, il faut savoir que des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie existent pour réhabiliter son installation. Des critères d'éligibilité sont établis par l'Agence.

Entre autres, l'installation devra être située sur les communes de :

- Auxais, Bretteville-sur-Ay, Créances, La Feuillie, Geffosses, Gorges, La Haye, Lessay, Marchésieux, Millières, Montsenelle, Nay, Neufmesnil, Pirou, Le Plessis-Lastelle, Raids, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Martin d'Aubigny, St-Sauveur-de-Pierrepoint, Saint-Sébastien-de-Raids, Varengebec et Vesly.

Les campagnes d'aides 2021

En 2021, 53 propriétaires ont reçu une aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cette aide forfaitaire est de 6 000 €.

Une nouvelle campagne d'aides sera mise en oeuvre en 2022.

Le service SPANC se tient à disposition pour tout renseignement - spanc@cocm.fr.

Désormais, les propriétaires éligibles reçoivent un flyer leur indiquant la possibilité d'aides, lors de l'envoi de leur rapport de bon fonctionnement du SPANC, suite au contrôle de l'installation.

Renseignements **SPANC** - 02 33 07 11 79
spanc@cocm.fr



J'achète ou je vends ma maison !

En cas de vente de la maison, des démarches sont à accomplir par le vendeur et par l'acquéreur pour vérifier la bonne conformité de l'installation. Le cas échéant, des travaux seront à engager.

- **Le vendeur doit fournir** un diagnostic d'assainissement non collectif de moins de trois ans, délivré par le Service Public d'Assainissement Non Collectif, lors d'une vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées.
- **L'acquéreur doit procéder** aux travaux de mise en conformité, dans un délai d'un an après l'acte de vente, si l'installation d'assainissement non collectif est non conforme lors de la signature de l'acte authentique de vente, en application de l'article L. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation.

L'accompagnement gratuit de COCM Habitat



Des aides financières à destination de tous les habitants du territoire Côte Ouest Centre Manche

- Pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs
- Pour les travaux de rénovation énergétique : remplacement des menuiseries, isolation des murs, des planchers bas ou des combles, modification du système de chauffage, installation d'un système de ventilation...
- Pour les travaux d'adaptation de logements au handicap et au vieillissement

Le montant des aides varie en fonction



du nombre de personnes dans le foyer



du revenu fiscal de référence (RFR)

Exemple d'un projet de rénovation globale

 Composition du foyer 2 parents et 1 enfant	 Projet Rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation) de la maison familiale dans l'optique de faire des économies énergétiques et financières
 Revenu fiscal de référence 30 000 €	 Montant des travaux 50 000 € TTC <ul style="list-style-type: none">• VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux, chaudière à granulés, menuiseries double vitrage, isolation des combles, isolation des murs par l'intérieur
 Montant du financement 50 000 € TTC	

- 25 000 € d'aides



Agence nationale de l'habitat (ANAH)

- Habiter Mieux Sérénité : 35 % du montant HT des travaux, plafonnée à 10 500 €
- Prime Habiter Mieux : correspondant à 10 % du montant Hors Taxes des travaux, plafonnée à 2 000 €



MaPrimeRénov'

- Bonus sortie de passoire énergétique de 1 500 €
- Bonus rénovation BBC de 1 500 €



Chèque éco-Région Normandie

- Pour une rénovation BBC avec une source d'énergie renouvelable chèque de 9 500 €



- 25 000 € d'éco-prêt à taux zéro



Eco-prêt à taux zéro

- Plafonné à 30 000 € pour des travaux de rénovation énergétique
- 25 000 € remboursés en moins de 11 ans grâce à l'économie sur les factures de 2 400 € par an

Prenez rendez-vous pour connaître vos aides financières



COCM Habitat
02 33 76 58 65

Nouveau : des permanences sur rendez-vous ont lieu sur le territoire.

- à la mairie de Créances
2^{ème} mardi du mois | 9 h à 12 h 45
- à la mairie de Montsenelle
4^{ème} mardi du mois | 9 h à 12 h 45
- au pôle communautaire à La Haye
2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudi du mois | 13 h 30 à 17 h 15
- à la Maison du Pays de Lessay
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois | 13 h 30 à 17 h 15
- au pôle communautaire à Périers
1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi du mois | 9 h à 12 h 45

La Communauté de Communes dispose de la compétence « actions de développement économique ». À ce titre, elle gère 12 Zones d'Activités Économiques sur le territoire et met en place des actions d'animations, de soutien et d'aide au développement des entreprises sur l'ensemble du territoire Côte Ouest Centre Manche.

Les Zones d'Activités communautaires

Malgré la crise sanitaire, la Communauté de Communes a été sollicitée par des entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire Côte Ouest Centre Manche. Ainsi, plusieurs parcelles des zones d'activités ont été vendues :



1 parcelle d'une surface totale de 5 000 m²
dans la Zone d'Activités
l'Étrier à LA HAYE



2 parcelles d'une surface totale de 5 712 m²
dans la Zone d'Activités
Gaslonde à LESSAY



2 parcelles d'une surface totale de 10 662 m²
dans la Zone d'Activités
La Canurie à LA HAYE



5 parcelles d'une surface totale de 17 000 m²
dans la Zone d'Activités
La Mare aux Raines à Périers

Face à cette dynamique économique, la Communauté de Communes souhaite réfléchir, dès à présent, à l'extension ou la création de zones d'activités.

Étude sur la stratégie commerciale

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), la Communauté de Communes a bénéficié d'un accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour travailler sur la stratégie économique et commerciale du territoire.

À ce titre, le cabinet Albert et Associés a réalisé un diagnostic et mené une étude de consommation auprès de 300 ménages du territoire. L'étude a permis de mettre en avant les enjeux suivants :

- Concilier commerce et développement durable
- S'appuyer sur le numérique pour le soutien de l'offre commerciale
- Construire une stratégie commerciale intercommunale

- Maîtriser le développement commercial des zones péri-urbaines grâce aux outils d'urbanisme commercial
- Développer les nouveaux services pour maintenir une offre adaptée aux populations les plus âgées et les moins mobiles
- Favoriser l'implantation de nouveaux commerces et enseignes
- Reconvertir les locaux commerciaux vacants hors des linéaires commerciaux sur d'autres fonctions
- Faire que le tourisme profite à tout le territoire Côte Ouest Centre Manche

Un plan d'actions de 3 ans à destination du commerce de proximité sera mis en œuvre dès 2022.

Plan numérique des entreprises

La Communauté de Communes a décidé de mettre en œuvre un plan numérique auprès des entreprises afin de les accompagner dans la transition et l'évolution numérique.

Ce plan est réalisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie ainsi que la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Manche.

Suite à une analyse des pratiques et des perceptions des entreprises sur l'usage du numérique du territoire, différentes actions ont été mises en place et seront reconduites en 2022/2023 dont :

- Des ateliers collectifs, organisés de mai à novembre 2021, sur différents thèmes en lien avec le numérique et le développement des entreprises : protection des données informatiques, utilisation des réseaux sociaux, mise en place de la vente en ligne, création de visuels de communication (vidéo, photos, etc.)
- Des ateliers individualisés et personnalisés : les entreprises qui rencontrent des difficultés en lien avec le numérique ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement individuel par les chambres consulaires. Près de 50 entreprises sont accompagnées sur le territoire.

Les aides économiques aux entreprises

Afin de soutenir et d'accompagner les entreprises pendant et après la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Communauté de Communes a mis en place des aides financières pour soutenir les entreprises de son territoire.

Dispositifs financiers mis en place

● Impulsion Résistance Normandie en lien avec la Région Normandie

Cette subvention porte prioritairement sur les entreprises des secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'événementiel.



• 63 entreprises du territoire Côte Ouest Centre Manche bénéficiaires



• pour un montant total de 151 000 € dont
• 90 600 € de la Communauté de Communes et 60 400 € de la Région Normandie

● Chèques "Évasion" et "Terres de Havres" en lien avec L'Attitude Manche

Ces chèques ont été créés pour relancer l'activité touristique en incitant les touristes à consommer dans les entreprises locales.



• 60 entreprises du territoire Côte Ouest Centre Manche bénéficiaires



• pour un montant total de 40 000 € dont
• 20 000 € de L'Attitude Manche et 20 000 € de la Communauté de Communes

L'opération



1 nuit réservée par un touriste dans un hébergement marchand de la Manche et partenaire du dispositif



10 € de Chèque Évasion dans la limite de 100 € par séjour



Si la réservation a été faite **sur le territoire Côte Ouest Centre Manche**



10 € de Chèque Terre de Havres utilisable dans les restaurants du territoire Côte Ouest Centre Manche

Dispositifs d'accompagnement et de développement des entreprises

Mis en place par la Communauté de Communes, en complément de ceux instaurés par l'État et les communes.

● Opération Collective de Modernisation (OCM) / fin du dispositif décembre 2021

Dispositif national mis en place par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, en partenariat avec la Communauté de Communes Coutances mer et bocage, l'OCM soutient la modernisation et le développement des entreprises du territoire en participant au financement des travaux d'investissement (rénovation de vitrines, mise en sécurité ou en accessibilité, sites internet de vente...) et en donnant accès à des actions collectives de formation et de conseil.



• 47 entreprises des territoires Côte Ouest Centre Manche et Coutances mer et bocage



• Pour un montant global de 228 840 € dont
• 114 420 € au titre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)
• 38 125 € de la Région Normandie
• 34 326 € du département de la Manche
• 41 969 € de la Communauté de Communes

● Fonds d'Aide à l'Immobilier pour les Très Petites Entreprises (FAITPE)

Le FAITPE, mis en place avec le département de la Manche, a pour objectif de soutenir les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la reprise, de la modernisation ou de l'extension d'activités économiques (artisanat, petite industrie, commerce).



Entreprises de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires maximum de 2 millions d'euros



Avance remboursable de 25 % des dépenses éligibles plafonnées à 100 000 €

À ce jour, trois dossiers ont bénéficié de cette aide.

Accompagnement des entreprises locales sur l'économie circulaire

Dans le cadre de sa politique économique, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place des temps d'échanges entre les entreprises volontaires pour les sensibiliser sur les principes de l'économie circulaire.

À cette occasion, la collectivité a pu les accompagner dans la mise en œuvre concrète d'actions concernant différentes thématiques en lien avec l'économie circulaire : valorisation des matières (papiers, cartons, bois), valorisation et réemploi des déchets du BTP, transition de la filière plastique...

3 ateliers inter-entreprises organisés avec 15 entreprises présentes

- Réemploi et valorisation pour les matériaux du BTP
- Écoconception et valorisation autour de la filière plastique
- Réemployer et valoriser mes papiers et conditionnements

Résultats sur le territoire Côte Ouest Centre Manche

- Réemploi des cartons d'entreprises du territoire par une entreprise d'export : échange de cartons depuis un an
- Échange de palettes entre les entreprises du territoire, au moment des fêtes, pour la deuxième année consécutive



Estimation du gain de 3 000 € pour les entreprises



13 tonnes de déchets évités par an

Mise en œuvre sur le territoire des principes de l'économie circulaire



Afin de répondre à l'évolution des besoins des services communautaires, un nouveau bâtiment technique va être aménagé sur la commune de Périers.

Inscrite dans la démarche régionale « Territoire Durable 2030 » et souhaitant minimiser l'impact de ses actions sur l'environnement, la Communauté de Communes s'est accordée avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Manche pour aménager ce nouveau local sur une partie non utilisée du terrain du centre de secours de Périers, évitant ainsi la consommation de terrains à vocation agricole ou économique.

De la même manière, la construction de ce bâtiment fera appel, pour partie, à des matériaux de réemploi issus d'autres chantiers de rénovation communautaires. L'aire de lavage des véhicules, adossée au bâtiment, sera alimentée par les eaux pluviales récupérées dans une cuve de stockage adaptée aux besoins. Outre les économies générées, ces actions participent, à leur échelle, à limiter l'exploitation des ressources naturelles.



Nouveau bâtiment d'environ 200 m² aménagé sur la commune de Périers



Amélioration des conditions de travail des agents en charge de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur le secteur de Périers



Accueil des véhicules de collecte des déchets



Accueil des équipements techniques nécessaires à l'entretien des espaces verts

Point d'actualité sur le PLUi du territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Lessay

Le territoire de la Communauté de Communes est actuellement couvert par deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvés sur les territoires :

- de l'ancienne Communauté de Communes de La Haye du Puits
- de l'ancienne Communauté de Communes Sèves-Taute

À sa création en 2017, la Communauté de Communes a décidé de poursuivre les procédures déjà engagées, et notamment l'élaboration, récemment prescrite, du PLUi du territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Lessay. Suite à un appel d'offres, les bureaux d'études mandatés travaillent sur ce PLUi, conjointement avec la Communauté de Communes. Depuis septembre 2020, les techniciens ont réalisé l'analyse du territoire. Maintenant, place au projet !

? Le PLUi est un document de planification qui établit un plan de référence du développement et de l'aménagement d'un territoire donné, à l'horizon 2030. Il pose les conditions d'un projet durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources disponibles et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales dont la gestion économe de l'espace, la lutte contre l'artificialisation des sols et les risques liés au littoral.

Les étapes

- Le PLUi a été élaboré par la Communauté de Communes avec l'assistance des bureaux d'études Geostudio et Gama Environnement
- Il est validé par les élus communautaires
- Il est soumis
 - > pour avis aux personnes associées : services de l'État, Région Normandie, département de la Manche, Chambres consulaires...
 - > à l'ensemble de la population lors de l'enquête publique

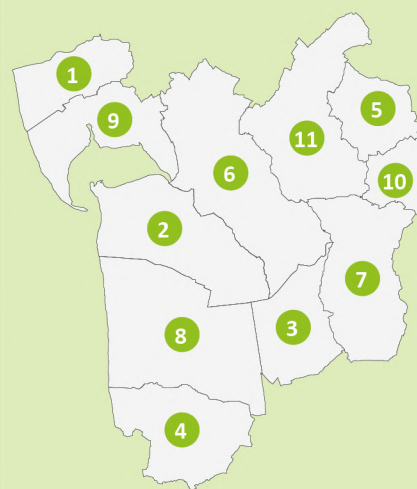
Une procédure en continu

Débutée en 2020, la procédure du PLUi devrait s'achever au début de l'année 2024.

- **Analyse territoriale** : septembre 2020 – septembre 2021
- **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : octobre 2021 – mars 2022
- **Règlements** : février 2022 – février 2023
- **Approbation** : 2^{ème} trimestre 2024

Le PLUi est un document « vivant », qui doit être travaillé en continu pour tenir compte des nouveaux besoins, enjeux et projets du territoire.

11 communes concernées



- 1 Bretteville-sur-Ay
- 2 Créances
- 3 La Feuillie
- 4 Geffosses
- 5 Laulne
- 6 Lessay
- 7 Millières
- 8 Pirou
- 9 Saint-Germain-sur-Ay
- 10 Saint-Patrice-de-Claids
- 11 Vesly

Un document qui vous concerne !

Où que vous habitiez, vous êtes sur un espace soumis à un règlement d'urbanisme. Dans ce cadre, la concertation est un axe majeur. Plusieurs supports mis à votre disposition vous permettent de partager vos remarques et avis :



- Des registres de concertation destinés à recevoir les observations du public dans les communes concernées et au pôle communautaire de Lessay



- Par mail à urbanisme@cocm.fr



- Par courrier à Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY



- Via l'enquête publique

L'agenda



Les Party Ludo à la ludothèque située à Périers

- Duels et stratagèmes : Vendredi 21 janvier 2022 de 20 h à minuit
- Aux portes de la technologie : Samedi 12 février 2022 de 14 h à 18 h
- Gourmandises : Vendredi 11 mars 2022 de 20 h à minuit
- Défis en cascade : Samedi 9 avril 2022 de 14 h à 18 h
- Soirée noire : Vendredi 13 mai 2022 de 20 h à minuit
- À l'eau les pirates : Samedi 18 juin 2022 de 14 h à 18 h

Ouvert à tous et gratuit | Renseignements : 02 33 76 73 35 | ludotheque@cocm.fr



Les sports vacances

- 14 au 18 février 2022 - inscriptions dès le 24 janvier
 - 11 au 22 avril 2022 - inscriptions dès le 21 mars
 - 8 juillet au 5 août 2022 - inscriptions dès le 13 juin
- Renseignements : 02 33 07 48 88 | sfremond@cocm.fr



Les soirées Ados Club

- 15 février 2022 - inscriptions dès le 24 janvier
 - 12 avril 2022 - inscriptions dès le 21 mars
 - 12 et 26 juillet 2022 - inscriptions dès le 13 juin
- Renseignements : 02 33 07 48 88 | sfremond@cocm.fr



Villes en Scène

- **SERIES** : Vendredi 7 janvier 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay
- **PREVERT PARADE** : Vendredi 4 février 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay
- **VENT DEBOUT** : Vendredi 25 février 2022 à 20 h 30 à la salle communale de Marchésieux
- **UN COEUR SIMPLE** : Mardi 15 mars 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay
- **EFFET DE MANCHE** : Mardi 10 mai 2022 à 20 h 30 à l'espace culturel de Lessay

Renseignements : 02 33 76 10 53

Les informations pratiques

Accueil, accompagnement et orientation dans les démarches administratives du quotidien

Espace France Services à La Haye

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

20 rue des aubépines 50250 LA HAYE | 02 33 07 11 79 | franceserviceslahaye@cocm.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h 45 à 12 h et vendredi de 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 16 h 30



Espace France Services à Lessay

Maison du Pays de Lessay 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY

02 33 46 84 69 | franceservices@maisondupaysdelessay.fr

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30



Espace France Services à Périers

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

4 place du Fairage 50190 PERIERS | 02 33 76 58 65 | franceservicesperiers@cocm.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 mercredi de 8 h 45 à 12 h et vendredi de 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 16 h 30

